



**Donnons vie au progrès**

INFORMATION REGLEMENTEE

## CONTRAT DE LIQUIDITE

**CONTRAT DE  
LIQUIDITE**

PARIS

02/08/2023

### **Bilan semestriel du contrat de liquidité de la société BOUYGUES**

Au titre du contrat de liquidité confié par la société BOUYGUES à Kepler Cheuvreux, à la date du 30 juin 2023, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 137 004 titres
- 19 494 946.95 € en espèces
  
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 4 418
- Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 5 429
- Volume échangé sur le semestre à l'achat : 2 984 398 titres pour 92 363 501.31 €
- Volume échangé sur le semestre à la vente : 3 267 765 titres pour 101 216 899.33 €

Il est rappelé :

- que lors du dernier bilan du 31 décembre 2022, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 420 371 titres
  - 10 389 609.98 € en espèces
  
  - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à l'achat : 5 439
  - Nombre de transactions exécutées sur le semestre à la vente : 5 565
  - Volume échangé sur le semestre à l'achat : 3 937 763 titres pour 112 596 223.29 €
  - Volume échangé sur le semestre à la vente : 3 850 950 titres pour 110 571 970.79 €
  
- que lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
  - 0 titres
  - 10 000 000.00 € en espèces

La mise en œuvre du présent bilan est réalisée conformément à la décision AMF n°2021-01 du 22 juin 2021 renouvelant l'instauration des contrats de liquidité sur titres de capital au titre de pratique de marché admise.

BOUYGUES

Société Anonyme au capital de 381 336 141 euros

Siège social : 32 avenue Hoche, 75008 PARIS

572 015 246 RCS Paris